PR581 Le moulin du Rocher

Montagne de Haute-Loire - Alleyrac

Orgues basaltiques (CC Mézenc)

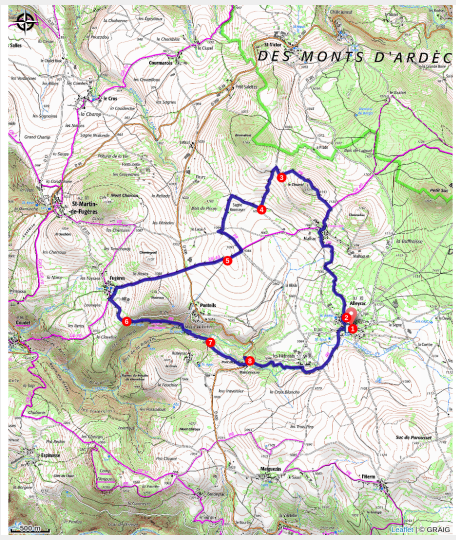

Découvrez les imposantes orgues du moulin du Rocher encaissées dans la vallée de l'Holme.

Les orgues du moulin

Le site du moulin du Rocher offre une vue rapprochée sur de splendides orgues surmontant un ancien lit de galet. C'est la coulée de lave récente, sortie du cratère incomplet du grand suc de Breysse, qui a cascadé dans le lit du ruisseau de l'Holme et s'est refroidie lentement. Au cours de ce refroidissement, la lave stabilisée a été parcourue par une multitude de fissures de retrait verticales qui ont dessiné des orgues dont l'aspect géométrique saute aux yeux. La plupart des prismes adoptent une section hexagonale. C'est le creusement de la vallée actuelle qui a laissé apparaître l'intérieur de la

Infos pratiques

- Pratique : Randonnées
- Durée : 3 h 45
- Longueur : 12.0 km
- Dénivelé positif : 300 m
- Difficulté : Intermédiaire
- Type : Boucle

coulée de lave.
Le moulin du Rocher, tout proche, utilisait l'eau dérivée du ruisseau pour entraîner les meules bien utiles pour moudre le grain.

Itinéraire

Départ : Alleyrac
Arrivée : Alleyrac
Balisage : PR
Communes : 1. Alleyrac
2. Saint-Martin-de-Fugères

Profil altimétrique

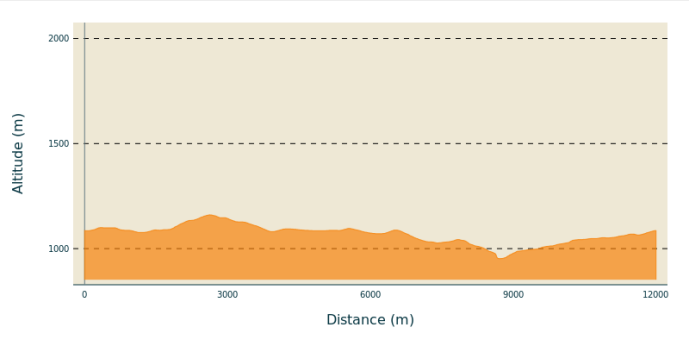

Altitude min 952 m Altitude max 1161 m

1. Suivre la petite rue indiquée Malhac. De suite, à la fourche, aller à gauche. Bientôt la rue oblique à droite puis rejoint une rue perpendiculaire.
2. Monter à droite 30 m puis prendre le chemin à gauche. Il serpente entre les murets et les pacages. À la fourche, poursuivre à gauche. À la croisée de chemins, continuer en face et aboutir sur une route. L'emprunter quelques instants vers la droite avant de prendre le chemin sur la droite. Retrouver la route et la suivre à droite pour entrer dans Malhac. Au centre du village, tourner à droite et à la croix (maison de béate) monter par la rue à gauche. Sur un replat, le chemin se scinde. Prendre le chemin de gauche qui monte sur le Chouvel. Dans la descente, le chemin bifurque à gauche et arrive dans un embranchement.
3. Tourner à droite et rejoindre de suite un autre carrefour. Virer à gauche sur le chemin qui devient goudronnée.
4. À l'intersection, prendre par deux fois à droite. Atteindre, sur un point haut, un nouvel embranchement. Bifurquer à gauche, passer près d'une ferme et arriver sur une route. Suivre cette dernière 50 m à droite puis s'engager sur le chemin à gauche. A la croisée de chemins, tourner à droite. Au point haut, ignorer un chemin sur la gauche puis arriver à une fourche.
5. Poursuivre à droite. Couper une route puis sur un point haut et continuer tout droit en descendant jusqu'à rejoindre Fugères. Aux premières maisons, s'engager à gauche dans le sentier entre les haies. Déboucher sur une route à la sortie du village. Suivre celle-ci à gauche sur 400 m.
6. S'engager sur le sentier à droite qui descend dans la vallée de l'Holme. Lorsque le sentier se scinde, monter à gauche. Franchir un ru puis descendre en lacets sur le moulin du Rocher. Passer devant celui-ci, sur le pont au-dessus de la rivière, puis suivre la route qui bientôt redevient chemin.
7. À la fourche, continuer à gauche. Atteindre une route au lieu-dit Pont de Vallon. Aller à gauche pour emprunter le pont puis bifurquer à droite.
8. Quitter la route pour le chemin herbeux à droite. D'abord sous les arbres, le chemin se poursuit entre les murets et arrive sur une route à Hébrards. Aller à

droite. Au carrefour, prendre la seconde voie à gauche. Rejoindre Alleyrac. Tourner à droite pour retrouver le point de départ.

Sur votre chemin…

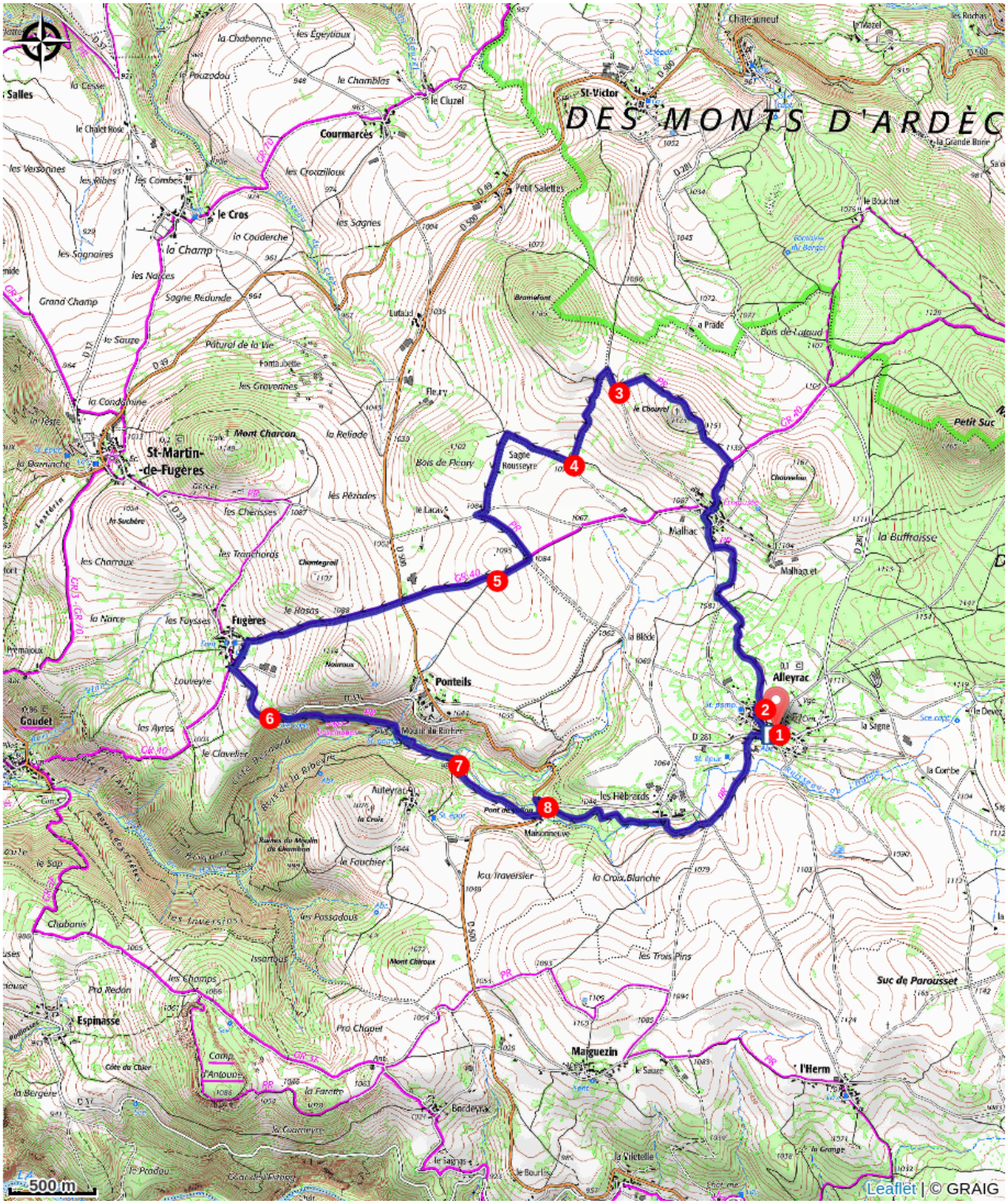

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Alleyrac, à 10 km au sud du Monastier-sur-Gazeille par la D 281.

Parking conseillé

Place de l'église.